

Message des Conseillères et Conseillers d'État

Si l'année écoulée a été toujours marquée par la pandémie de COVID-19, elle a également permis de renforcer les liens de solidarité du début de la crise envers les personnes les plus vulnérables. Elle a aussi mis en lumière le rôle important des proches aidant-e-s dans notre société.

Cette année, la nouvelle loi fédérale sur l'amélioration de la conciliation entre activité professionnelle et prise en charge de proches apporte une avancée majeure. Elle permet aux proches aidant-e-s de mieux concilier leur activité professionnelle et la prise en charge de leur proche grâce à des congés payés; jusqu'à trois jours pour prendre soin d'un membre de la famille à la suite d'un accident ou d'une maladie ainsi qu'un congé de 14 semaines pour les parents d'enfants gravement malades ou victimes d'un accident.

Au niveau cantonal, à travers différents projets, nous nous focalisons sur la reconnaissance des proches aidant-e-s et une meilleure intégration de leurs compétences dans les dispositifs socio-sanitaires, car la pandémie l'a montré: les proches aidant-e-s représentent un soutien essentiel pour celles et ceux qu'elles ou ils accompagnent. Nous continuons aussi à les soutenir dans les diverses et complexes tâches qu'elles ou ils assurent auprès des personnes vulnérables.

Il est important de reconnaître leur contribution sociale, c'est pourquoi nous leur dédions la journée du 30 octobre. Nous exprimons ainsi, à toutes et tous les proches aidant-e-s, notre gratitude pour leur engagement et leur présence régulière auprès des personnes qu'elles ou ils accompagnent au quotidien.

Les conseillères et conseillers d'État:

Mauro Poggia (GE), Rebecca Ruiz (VD), Anne-Claude Demierre (FR), Nathalie Barthoulot (JU), Laurent Kurth (NE), Mathias Reynard (VS), Raffaele De Rosa (TI), Pierre Alain Schnegg (BE), Peter Peyer (GR).